



Public :
Réfèrent harcèlement
sexuel et agissements
sexistes
L'ensemble du personnel



Prérequis : aucun



Durée : 2 jours



Lieu : dans nos locaux ou
dans les vôtres



Prix :
Inter : 450 €
TTC/jour/personne pauses
et déjeuner inclus
Intra : Nous contacter



Formateur :
Juriste en droit du travail
spécialisé en risques
psychosociaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Cerner les notions de harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Proposer des mesures de prévention du harcèlement au travail
- Agir face à une situation de harcèlement

PROGRAMME DE LA FORMATION :

MODULE 1 : Quelques chiffres

- Un constat alarmant : chiffres clés et enjeux
- Un petit quiz interactif pour tester ses connaissances

MODULE 2 : Comprendre les comportements répréhensibles

- Le harcèlement sexuel
- Les agissements sexistes
- L'agression sexuelle
- Le harcèlement moral
- Distinguer le harcèlement sexuel de la séduction

MODULE 3 : Le cadre légal et les obligations de l'employeur

- Le harcèlement sexuel : les textes et les peines encourues
- Apparence physique des salariés dans le Code du travail
- Les différentes formes de discrimination liées au sexe
- La provocation à la haine, la violence, l'injure, la diffamation à raison du sexe de la personne
- L'outrage sexiste
- Les infractions liées à la pornographie et à l'exhibition sexuelle
- Les obligations de l'employeur





Notre approche pédagogique :

Co-construction des nouveaux savoirs et savoir-faire afin de définir les meilleures pratiques professionnelles ;
Illustration des apports du formateur par des séquences pédagogiques variées permettant aux participants de travailler de manière collaborative en s'appuyant sur leurs connaissances et expériences ;
Co-construction des outils pour en assurer une meilleure appropriation.



Points forts de la formation :

Transmission d'une méthode rigoureuse, validée et innovante destinée à tous les acteurs de la prévention des RPS ;
Formation complète animée par un consultant spécialisé dans l'accompagnement de prévention des risques professionnels ;
Outils d'analyse remis aux participants au cours de la formation afin de les guider dans leur démarche d'analyse et de prévention (grilles d'analyse, questionnaires d'enquêtes...)



Modalités d'évaluation :

Théorique : QCM
Pratique : Évaluation sommative



Dispositif de suivi d'exécution de la formation et de l'évaluation des résultats :

Feuilles de présence
Formulaires d'évaluation de la formation
Attestation de fin de formation
Questionnaire de satisfaction

MODULE 4 : Le rôle du référent harcèlement sexuel au CSE

- Qui est le référent harcèlement sexuel ?
- Rôle et Missions
- Moyens pour assumer sa mission
- Moyens externes
- Que faire face à une situation de harcèlement ?
- Le référent idéal

